

Réf: Dossier N° : 46924

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « DIEZE »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA II BONOUMIN, 08 BP
2064 ABJ 08**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01 Mars 2018 reçus par Me SIDIBE AKA-ANGHUI DIAMILATOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 13 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DIEZE » .

Objet: La construction; Le Contrôle, la supervision et le suivi de tous travaux de construction immobilière; La commercialisation de tous matériaux de construction; Tous travaux de génie civil; L'acquisition, la vente, la propriété, la gestion, l'administration par bail ou autrement et la disposition de tous immeubles et droits immobiliers ; La réalisation de ces activités soit directement, soit par des sous-traitants; La consultance..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA II BONOUMIN, 08 BP 2064 ABJ 08

GERANT: Monsieur PETIT FLORENT PIERRE ANTOINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07011 du 13/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°6636 du 13/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

